

# LGR-INNOVATION@MIPIIM2018

MIPIIM 2018 – CANNES – PALAIS DES FESTIVALS – 13-16 MARS 2018

## L'ASSOCIATION LGR AU MIPIIM

L'Association LGR (<http://www.lake-geneva-region.immo/>) a pour but de réunir chaque année, à l'occasion du plus grand salon international de l'immobilier, le MIPIIM (<http://www.mipim.com/>), les principaux acteurs économiques privés et publics du monde de l'immobilier de la région lémanique, suisse ou française. Ce sont plus de 70 entités privées et publiques qui animent ensemble un stand particulièrement dynamique, où le réseautage, l'échange d'expériences et le dialogue entre les acteurs économiques et politiques offrent une occasion unique d'appréhender les enjeux actuels de l'immobilier et du bâtiment dans un contexte différent.

Au MIPIIM, la présence d'autres régions économiques du monde, Londres, Paris, le bassin de la Ruhr, Lyon, Berlin, mais aussi Rotterdam, Amsterdam, Helsinki, Stockholm, Singapour, Dubaï, ... permettent une vue d'ensemble de l'évolution des projets immobiliers dans les parties du monde où le marché de l'immobilier est le plus dynamique. Les stands des acteurs professionnels offrent quant à eux un aperçu des tendances techniques qui pourraient être les solutions de demain (comme par exemple celui de Green Planet Architects). En bref, un laboratoire unique pour tout professionnel de l'immobilier ou du bâti. Pour chaque édition, l'association LGR choisit un thème qui sera décliné durant le MIPIIM. Le thème retenu pour l'édition 2018 est : **Le numérique au service du bâtiment.**

## PACKAGE LGR INNOVATION@MIPIIM2018

L'association LGR souhaite promouvoir à sa façon l'innovation lémanique suisse ou française, dans les métiers de l'immobilier et du bâtiment. Pour ce faire, elle propose un package particulier, financièrement et économiquement très attractif, le **Package LGR-Innovation@MIPIIM2018**.

Ce package est réservé à des entreprises ou institutions de la région lémanique, suisse ou française, qui proposent un produit ou un service particulièrement innovant, utile au monde de l'immobilier ou du bâtiment. Le comité de l'association LGR analyse les demandes et sélectionne entre 3 et 5 entreprises ou institutions.

## CONDITIONS

Le package, **d'un coût de CHF 1'000.-** à charge de l'entreprise ou de l'institution, donne accès à des prestations d'une **valeur totale de CHF 7'500.-**. Il inclut les prestations suivantes \* :

- > 2 tickets d'entrée au MIPIIM (d'une valeur de CHF 1'000.- chacun).
- > 2 forfaits participants (d'une valeur de CHF 2'000.- chacun).
- > 1 package visibilité pour l'entreprise (d'une valeur de CHF 2'500.-).

**En tant que membre du stand LGR**, les entreprises ou institutions présentes ont un accès privilégié à tous les autres membres présents, entreprises générales, régies, bureaux d'architectes, autorités, ... pour se présenter en business to business. Leur visibilité est assurée sur le stand, elles participent aux tables-rondes, visites thématiques du MIPIIM, repas des partenaires (2 personnes) et conférence des responsables politiques suisses et français, organisés par l'Association LGR. Elles ont accès à toutes les facilités du stand (logistique, bar, etc...).

**En tant que participant au MIPIIM**, les entreprises ou institutions présentes peuvent visiter une multitude de stands, participer à des forums et à des workshops innombrables, en bref de visiter en 4 jours le « monde de l'immobilier ». Elles peuvent nouer des contacts professionnels avec les acteurs majeurs privés et publics du monde de l'immobilier.

\* Seuls les frais explicitement mentionnés sont pris en charge par l'Association LGR.

## CRITÈRES DE SÉLECTION ET D'ANALYSE DES DOSSIERS

- > **Première participation au MIPIM.**
- > **Proposer un produit ou un service innovant pertinent par rapport au thème retenu par l'association LGR, en 2018 :** Le numérique au service du bâtiment, qui pourra se décliner en solutions permettant : la numérisation et modélisation des ouvrages existants, de la surveillance et de l'optimisation des charges d'exploitation, du suivi de chantier, etc.  
Les dossiers seront analysés sur la base de leurs performances technologique, économique, environnementale, sociale, leur caractère innovant et la chance que la solution proposée a de s'imposer sur le marché.

## DÉLAI DE POSTULATION ET FORMAT

Le délai de postulation est fixé au **9 octobre 2017**. L'entreprise ou institution doit présenter à l'Association LGR les documents suivants :

- > **Bref descriptif de l'entreprise ou de l'institution.**
- > **Description documentée du produit ou du service** suivant les thématiques et la famille de critères mentionnées, minimum 2 pages A4, maximum 4 pages A4.

## ENGAGEMENT DE L'ENTREPRISE

Participation proactive aux activités proposées par l'Association LGR aux partenaires LGR pendant la durée du MIPIM.

## DÉCISION DU COMITÉ

Le comité de l'Association LGR communiquera son choix le 31 octobre 2017. Les entreprises ou institutions en seront informées immédiatement. La décision du comité n'est pas susceptible de recours.

## PERSONNE DE CONTACT POUR L'ASSOCIATION LGR

### **Samanta Al-yammouni**

Cheffe de projets événementiels  
CCI France Suisse  
Tél : 0041 22 849 05 74  
Fax : 0041 22 735 01 33  
say@ccifs.ch